

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 2356

16 juillet 1890, 6 h., p.

Classe 64

HENRI SANDOZ-SANDOZ, au LOCLE.

Nouveau chronographe-compteur.

Le chronographe-compteur qui fait l'objet de la présente demande de brevet est représenté dans le dessin ci-joint, dans lequel la fig. 1 est une vue extérieure du chronographe-compteur. La fig. 2 est un plan du mécanisme qui se trouve sous le cadran; la fig. 3 un plan du dessus du mouvement pendant la marche du chronographe; la fig. 4 montre l'action du levier d'arrêt sur le balancier.

Dans toutes les figures les mêmes indices désignent les mêmes parties.

Les avantages de ce nouveau mécanisme sont les suivants:

- 1° Grande simplicité;
- 2° Arrêt et départ absolument sûrs;
- 3° Toutes les fonctions du chronographe sont commandées par la couronne;
- 4° L'aiguille du compteur tourne à droite.

La tige de la couronne *A* porte un pignon *B* dans le trou carré duquel elle peut glisser pour servir de poussette actionnant le chronographe.

Le pignon *B* engrène dans un premier rochet de remontoir *C* qui actionne le rochet *D* fixé sur l'arbre de barillet, dans la denture duquel s'engage un cliquet *d* actionné par un ressort *d'*. La denture du barillet engrène dans

le pignon de la roue *E* dont l'axe porte l'aiguille *e* du compteur et qui actionne la roue *F*, laquelle transmet sa rotation au pignon de la roue *G* qui actionne celui de la roue d'échappement *H*.

Le balancier *J* est arrêté au moyen d'un ressort-frein *K* lorsque la goupille *l* du levier *L* du chronographe presse ce ressort *K* contre le pourtour du balancier. Le mécanisme d'arrêt, de retour à zéro et de mise en marche est actionné par une bascule *M* avec ressort *m* et cliquet *M'*. Cette bascule peut être abaissée en pressant sur la couronne *A* et produit le déplacement, dent par dent, de la roue à colonnes *N* pourvue d'un sautoir *n*.

Le levier *L* actionné par un ressort *l'* a un talon *L'* qui tantôt s'engage dans une encoche de la roue *N*, tantôt est soulevé par une partie pleine de cette dernière.

Dans ce dernier cas, sa goupille *l* presse sur le ressort *K* et arrête le balancier *J* qui recommence à vibrer dès que le talon *L'* tombe dans une coche de *N*. D'autre part le levier *O* avec ressort *O'* a une dent *o* s'appuyant tantôt sur une partie pleine tantôt dans une encoche de la roue à colonnes *N* et deux dents *o'* et *o''* actionnant l'une le cœur *P* de mise à *O* de

l'aiguille *Q* des secondes et l'autre le cœur *R* de
l'aiguille *e* du compteur des minutes.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme constituant mon
invention:

L'ensemble ou la disposition générale du
chronographe en substance comme décrit.

HENRI SANDOZ-SANDOZ.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

NOTA: INV. B. 10.11.1901

INVENTION DE LA MONTRE

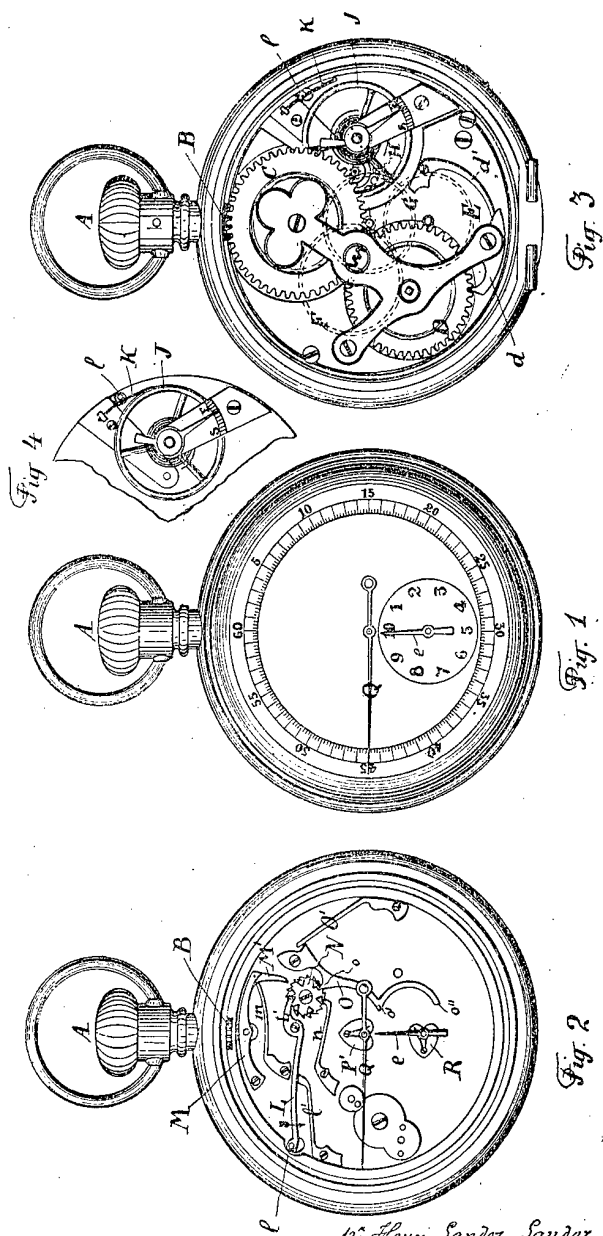
à deux aiguilles

à deux aiguilles

Le présent document a été déposé le 10.11.1901 à la
Bibliothèque de la Ville de Lausanne, sous le
numéro 10.11.1901. Il est le résultat d'une
enquête faite par le Service des brevets de la
Ville de Lausanne, en vue de la délivrance
d'un brevet d'invention. Le présent document
contient les conclusions de l'enquête, ainsi que
les observations de la Commission des brevets.
Le présent document est le résultat d'une
enquête faite par le Service des brevets de la
Ville de Lausanne, en vue de la délivrance
d'un brevet d'invention. Le présent document
contient les conclusions de l'enquête, ainsi que
les observations de la Commission des brevets.
Le présent document est le résultat d'une
enquête faite par le Service des brevets de la
Ville de Lausanne, en vue de la délivrance
d'un brevet d'invention. Le présent document
contient les conclusions de l'enquête, ainsi que
les observations de la Commission des brevets.

Henri Sandoz-Sandoz.
16 juillet 1890.

Brevet N° 2356.
1 feuille.



per Henri Sandoz Sandoz
E. Imier-Schneider
pp. H. Muel.